

Titre du rapport :

Demande de subvention de l'association A'DOC

Rapporteur (s) : Président UBFC	Rapport N°13
Séance du Conseil d'administration	14 février 2017

Pour avis conforme	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre/pour approbation	<input checked="" type="checkbox"/>

Rapport :

Objet

L'Association des Jeunes Chercheurs de Franche-Comté, l'A'Doc, organise depuis sa création en 1999 des événements pour dynamiser et animer la vie doctorale dans l'ancienne région Franche-Comté. L'un des objectifs avancés par l'Association A'Doc est de valoriser et mettre en valeur les futurs et actuels doctorants.

Depuis une dizaine d'années, l'association organise le "Prix A'Doc" dont l'objectif est de vulgariser son sujet de thèse via un format défini (rédaction d'un article, montage d'une vidéo). Par ailleurs, à l'occasion de ce prix, des conférenciers sont invités à venir partager leur expérience de doctorants.

L'Association A'Doc demande une subvention de 1 600 euros à UBFC afin de l'aider à co-financer l'organisation de l'événement "Prix A'Doc". Le Collège Doctoral a donné un avis favorable à cette demande de subvention sous réserve que l'Association A'Doc s'engage à étendre cette initiative à l'ensemble de la Bourgogne Franche-Comté et à se rapprocher d'autres associations de doctorants sur la Région BFC au cours de l'année 2017. Pour information, l'association a en parallèle déposé une demande de co-financement à hauteur de 1 300 euros au FSDIE - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes.

Il est demandé au Conseil d'Administration de donner son approbation pour l'octroi d'une subvention de 1 600 euros à l'Association A'Doc sous réserve d'organiser le Prix A'Doc à l'échelle de Bourgogne-Franche-Comté pour les prochaines éditions.